

## FOIRE AUX QUESTIONS

### Bouclage du réseau d'aqueduc et ajout des conduites d'égout

- Chemin de la Rivière, Legault et Trudel ainsi que le parc linéaire le P'tit Train du Nord

#### 1. Quelle est la nature des travaux?

Le projet vise l'ajout de bandes cyclables et d'une nouvelle conduite d'eau potable afin d'alimenter le secteur du Mont-Catherine.

Il s'agit d'une continuité des travaux réalisés en 2023 sur le chemin de la Rivière. Il a pour but d'augmenter le débit en eau potable et d'améliorer la sécurité incendie de ce secteur qui diminua le risque de coupure de service advenant d'éventuels bris sur le réseau.

Le projet contribuera également à l'amélioration du drainage du secteur.

#### 2. Quelles sont les dates et durées des travaux?

Le chantier débutera la semaine du 25 août 2025.

Voir le croquis pour les différentes phases ▼



### 3. Quel est l'horaire des travaux ?

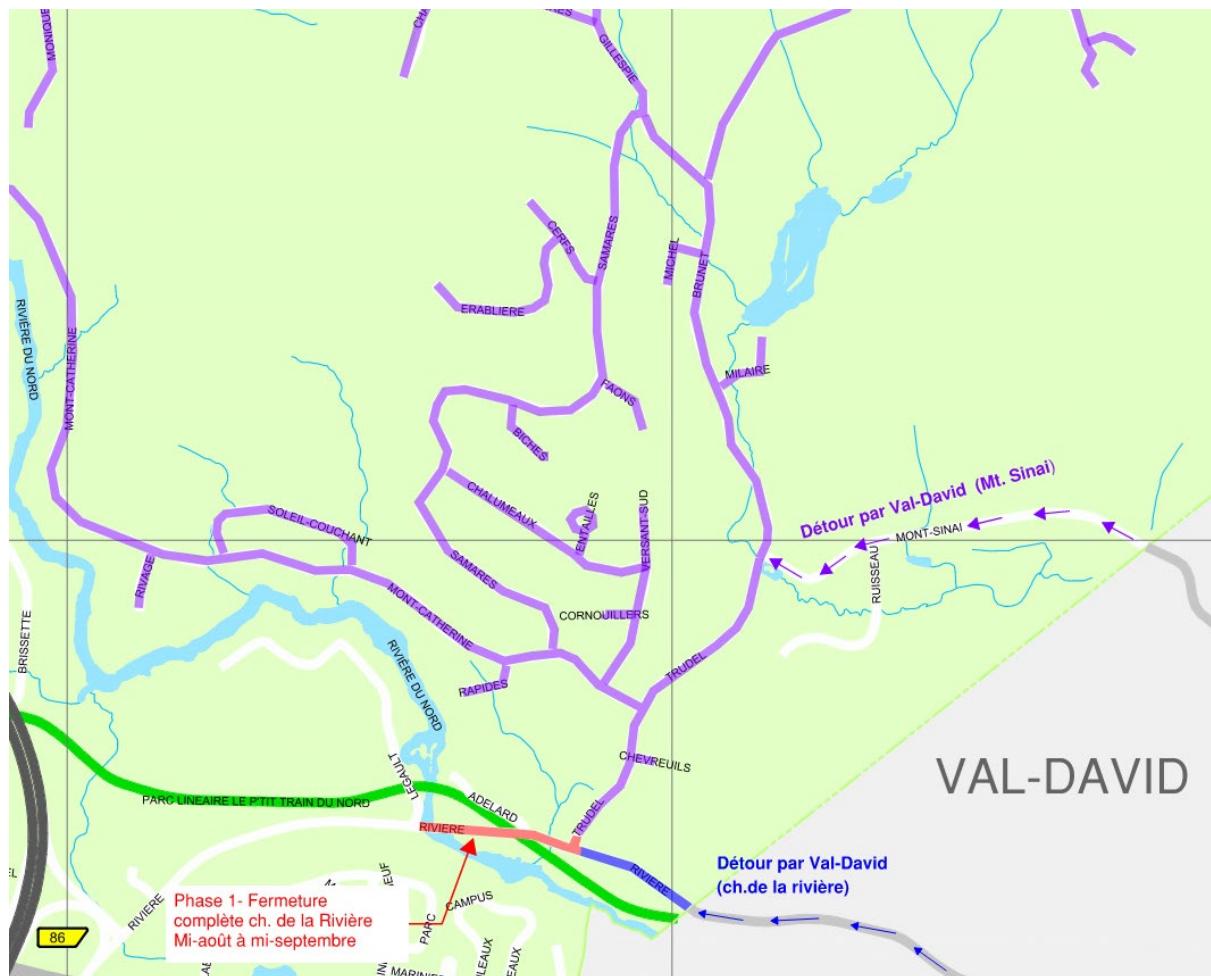
Les travaux auront lieu du lundi au vendredi, de 7 h à 18 h.

### 4. Est-ce qu'il y aura des fermetures de rues?

Oui. Des fermetures complètes sont prévues, avec des chemins de détour selon la phase :

#### Phase 1 :

- Fermeture complète du chemin de la Rivière
- Détoirs possibles : Mont-Sinai et chemin de la Rivière



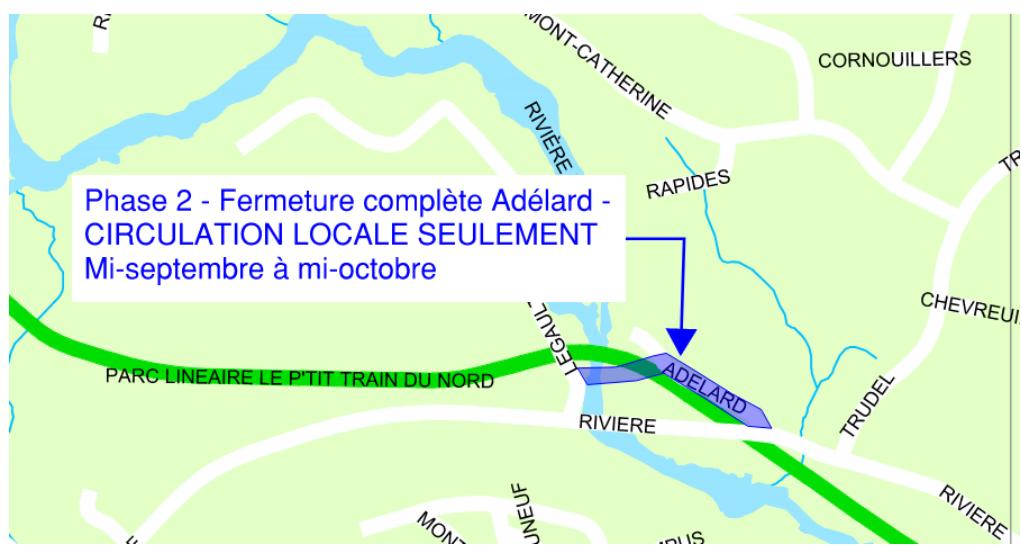
## Phase 2 :

- Fermeture complète du chemin Adélard
- Accès limité à la circulation locale (pas de détour)



## Phase 3 :

- Fermeture complète du chemin Legault
- Détour via le P'tit Train du Nord
- Véhicules lourds interdits



**5. Lors de la phase 3, est-ce que je vais pouvoir passer sur le chemin de détour du P'tit Train du Nord avec une remorque ou un véhicule lourd?**

Une analyse est en cours auprès des autorités compétentes. Pour le moment tout type de véhicules autre qu'une voiture seront interdits sur le chemin de détour du P'tit train du Nord.

**6. Comment les services d'urgences auront accès à la rue Legault si les véhicules lourds ne sont pas autorisés sur le P'tit Train du Nord?**

Les services d'urgence pourront accéder à la rue Legault via le P'tit Train du Nord par l'accès Demontigny.

**7. La piste cyclable du P'tit Train du Nord est étroite. Pourrai-je circuler facilement en voiture ?**

Oui. Avant le début des travaux, un élagage des arbres est prévu pour faciliter le passage des véhicules.

**8. Est-ce que les travaux affecteront le service de collecte des déchets ?**

Le service de collecte des déchets sera maintenu selon l'horaire habituel.

Selon la phase des travaux, il est possible que le camion à ordures n'ait pas accès aux résidences. Dans ce cas, l'entrepreneur sera responsable de collecter les bacs à chacun des domiciles et de les acheminer dans un endroit accessible au camion à ordure/recyclage.

**9. Les travaux entraîneront-ils des nuisances sonores ?**

Une partie des travaux implique de l'excavation dans le roc, ce qui générera un niveau sonore plus élevé que la normale. Un chantier de construction peut générer divers niveaux de bruit. Certains équipements peuvent produire des sons plus intenses que le bruit du secteur habituel, comme les camions, les excavatrices, les plaques vibrantes, etc.

**10. Comment seront communiqués aux citoyens les coupures d'eau ou avis d'ébullition?**

Les coupures d'eau et avis d'ébullition seront communiqués 24h à l'avance via:

- Accroche porte
- Système d'alertes : [vsadm.ca/alertescitoyennes](http://vsadm.ca/alertescitoyennes)
- Page Web : [bit.ly/vsadmd-travaux](http://bit.ly/vsadmd-travaux)